



---

### *Avant-propos*

Ce document présente une courte analyse de différents indicateurs portant sur l'incapacité au cours des deux dernières semaines dans la région. Ces données sont tirées de *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 2.1 de 2003.

L'incapacité est mesurée à l'aide d'une série de questions portant sur les deux semaines précédant l'enquête. Deux questions principales sont posées : la première demande dans un premier temps « Durant cette période, est-ce que vous avez dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ou avez-vous passé une nuit comme patient dans un hôpital? », la seconde demande « Sans compter les jours où vous avez dû garder le lit, durant ces 14 jours, y a-t-il eu des jours où il a fallu que vous vous limitiez dans vos activités habituelles à cause d'une maladie ou d'une blessure? »

À ces deux questions, on demandait, respectivement, le nombre de jours où les personnes ont connu ce type d'incapacité. De même, on s'enquerrait, pour chacune de ces incapacités, si celle-ci était à cause de problèmes de santé émotionnelle ou mentale ou d'une consommation d'alcool ou de drogues?

Ce document fait état, dans un premier temps, de la présence d'incapacité ayant exigé qu'on garde le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ou qu'on passe une nuit comme patient dans un hôpital au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête.

Par la suite, le nombre de jours d'incapacité de la population de 12 ans et plus ayant dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ayant passé une nuit comme patient dans un hôpital ou encore ayant dû se limiter dans ses activités habituelles au cours des deux dernières semaines est présenté. On constate donc que l'univers concernant les jours d'incapacité est plus étendu que celui référant à la seule présence d'incapacité.

### *Présence d'incapacité*

Environ 12 % de la population de 12 ans et plus a dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ou passé une nuit comme patient dans un hôpital au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête dans la région, cette proportion est inférieure à celle du Québec (15 %). Sans que la différence soit statistiquement significative, la différence entre la région et la province découlerait davantage de la situation prévalant chez les hommes (tableau 1). Notons, qu'à l'instar, du Québec, ce type d'incapacité est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (16 % contre 9 %).

<b>Tableau 1</b>				
<b>Proportion de la population ayant dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ou ayant passé une nuit comme patient dans un hôpital dans les deux semaines ayant précédé l'enquête selon le sexe et l'âge, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2003</b>				
	Région		Province	
	%	IC	%	IC
Homme	8,7	6,2 – 11,9	12,4	11,5 – 13,4
Femme	15,8	12,4 – 19,6	17,2	16,1 – 18,2
Total	<b>12,3</b>	10,1 – 14,5	14,8	14,1 – 15,6
12–19 ans	*15,7	9,1 – 24,5	17,2	15,0 – 19,5
20–44 ans	<b>10,2</b>	7,1 – 14,0	15,4	14,3 – 16,5
45–64 ans	14,2	10,3 – 18,8	14,4	13,2 – 15,7
65 ans et plus	*11,1	6,3 – 17,6	12,3	10,6 – 14,0

Les valeurs en gras indiquent une différence statistiquement significative

\* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.1

De plus, l'écart entre la région et le Québec semble davantage attribuable à une incapacité moindre chez les jeunes adultes de 20–44 ans de la Mauricie et du Centre-du-Québec (10 % contre 15 %). Sans que les écarts soient statistiquement significatifs, les données régionales semblent indiquer, à l'instar de la province, que les 12–19 ans affichent en plus grande proportion ce type d'incapacité (16 %). La faible proportion régionale à 20–44 ans, invalide la tendance provinciale voulant que les 65 ans et plus connaissent les plus faibles proportions pour ce type d'incapacité.

Selon les données de l'ensemble du Québec, et sans que les différences soient toujours significatives, il semble qu'à l'exception de celles de 12–19 ans, les femmes ont, à âge égal, davantage dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ou passé une nuit comme patiente dans un hôpital que les hommes. La proportion plus élevée que connaissent l'ensemble des femmes de 12 ans et plus n'est donc pas redevable à leur structure par âge.

### *Présence d'incapacité et santé mentale*

Par ailleurs, au Québec près de 1 % [0,7 – 1,1] de la population de 12 ans et plus a dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, passé une nuit comme patient dans un hôpital ou encore a dû se limiter dans ses activités habituelles au cours des deux dernières semaines spécifiquement en raison de problèmes de santé mentale ou de consommation d'alcool ou de drogues. La donnée est non disponible pour la région.

### *Les journées d'incapacité*

Cette variable présente, outre les journées d'incapacité des personnes de 12 ans et plus ayant dû garder le lit ou être hospitalisées comme dans l'indicateur précédent, celles où les personnes ont dû aussi se limiter dans leurs activités habituelles au cours des deux dernières semaines.

<b>Tableau 2</b> Nombre de jours d'incapacité au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête, population de 12 ans et plus, Mauricie – Centre-du-Québec et Québec, 2003				
	Région		Province	
	%	IC	%	IC
Aucun	<b>88,2</b>	86,0 – 90,4	85,8	85,1 – 86,5
1 jour	*2,7	1,7 – 4,1	3,5	3,1 – 3,9
2 jours	*1,9	1,1 – 3,1	2,8	2,5 – 3,2
3 jours ou plus	7,2	5,5 – 9,1	7,9	7,4 – 8,5

Les valeurs en gras indiquent une différence statistiquement significative

\* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.1

Comparativement au Québec, une proportion légèrement plus grande des 12 ans et plus de la région n'a connu aucun jour d'incapacité au cours des deux semaines précédant l'enquête (88 % contre 86 %). En conséquence, et sans que les écarts ne soient statistiquement significatifs, les proportions des différentes durées d'incapacité apparaissent moindres dans la région (tableau 2). On constate pour ceux ayant une incapacité, que les durées de trois jours ou plus sont les plus importantes (7 % de la population de 12 ans et plus).

Au Québec, le nombre de jours d'incapacité est associé au sexe. Les femmes présentent, en moins grande proportion, aucune journée d'incapacité et davantage d'incapacité d'une durée de deux jours et de trois jours ou plus. L'incapacité est aussi associée à l'âge, la proportion de la population ne faisant état d'aucune incapacité diminuant de façon plus sensible à partir des 45–64 ans. On assiste, en parallèle, à une augmentation de l'importance des incapacités de trois jours et plus chez les plus âgés. Le fait de retenir, en plus, les journées où les personnes ont dû limiter leurs activités pour cet indicateur donne une tendance selon l'âge contraire à celui sur la présence d'incapacité qui exige spécifiquement que la personne ait dû garder le lit ou soit hospitalisée.

<b>Tableau 3</b> Nombre de jours d'incapacité au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête en raison de problèmes physiques ou de blessures, population de 12 ans et plus, Mauricie – Centre-du-Québec et Québec, 2003				
	Région		Province	
	%	IC	%	IC
Aucun jour	<b>89,1</b>	87,0 – 91,2	86,5	85,8 – 87,2
1 jour	*2,6	1,6 – 3,9	3,4	3,0 – 3,8
2 jours	*1,8	1,0 – 2,9	2,8	2,5 – 3,1
3 jours ou plus	6,5	5,0 – 8,4	7,3	6,8 – 7,9

Les valeurs en gras indiquent une différence statistiquement significative

\* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.1

Au chapitre des journées d'incapacité pour des problèmes de santé physique ou des blessures seulement (tableau 3), on retrouve, grosso modo, le même portrait que pour l'ensemble des incapacités. Toutefois, on compte légèrement plus de gens n'ayant pas connu de journée d'incapacité dans cette

période et, en contrepartie, un peu moins de durée de trois jours et plus essentiellement (les écarts régionaux sont non significatifs, mais ils vont dans le sens des tendances provinciales).

### *Faits saillants*

- Une proportion moindre de la population de 12 ans et plus de la région a dû garder le lit à cause d'une maladie ou d'une blessure, ou passé une nuit comme patient dans un hôpital au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête comparativement au Québec (12 % contre 15 %). Les 20-44 ans de la région présentent, notamment, moins cette incapacité que les Québécois du même âge.
- Ce type d'incapacité est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes et chez les jeunes de 12-19 ans.
- Une proportion légèrement plus grande des 12 ans et plus de la région n'a présenté aucun jour à garder le lit, à être hospitalisées ou à se limiter dans ses activités habituelles au cours des deux dernières semaines (88 % contre 86 %). Au Québec, les femmes et les personnes plus âgées connaissent, en proportions moindres, aucun jour d'incapacité de ce type. Les âgés présentent aussi des durées plus longues d'incapacité.
- Les mêmes constats que précédemment ressortent si on ne s'attarde qu'aux seules journées d'incapacité pour des problèmes de santé physique ou des blessures seulement.

**Yves Pepin**

Agent de planification/programmation et recherche